

Le projet d'aménagement de Montpellier à la mer

Ce que prévoit l'Agglomération de Montpellier :

Porté par Montpellier Agglomération, le projet urbain de la Route de la Mer, implique deux communes, Lattes et Pérols, soit cinq kilomètres d'avenue et 250 hectares à transformer et à aménager.

200 000 m² de commerces

6 000 à 8 000 nouveaux logements

75 000 m² de bureaux

40 000 à 50 000 m² d'équipements

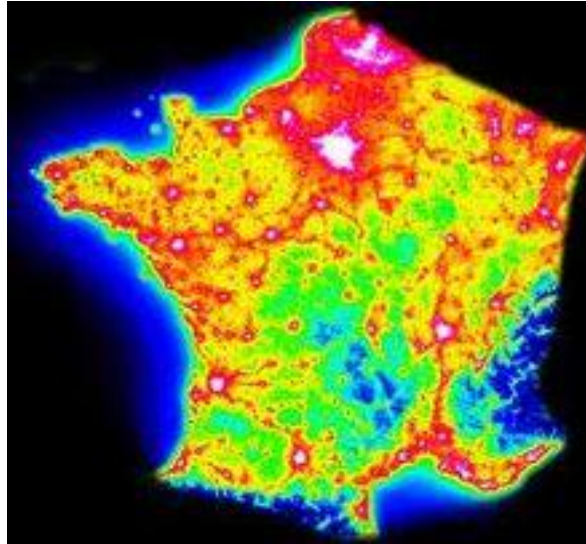
Pourquoi ce projet est-il dangereux ?

Ce projet répond à une ancienne volonté de Montpellier de s'étendre jusqu'à la mer. Il est maintenant réalisable grâce à la complicité de la commune de Lattes avec l'Agglomération de Montpellier depuis 2001.

Cette opération d'aménagement s'inscrit dans l'un des sites stratégiques du SCOT et dans la démarche Plan climat énergie territorial. Elle paraît performante sur le papier, grâce à des "bâtiments à biodiversité positive" et répond aux souhaits de Montpellier Agglomération et de quelques architectes. Par contre sur le terrain c'est une projection qui ne répond pas aux critères d'une ville durable.

Je suis catastrophé de l'indécence d'un rapprochement avec « biodiversité ou éco-cité », Pourquoi ?

Elle serait bâtie près de l'autoroute A9 (qui doit être doublée dans les prochaines années, plus le passage du LGV) alors que c'est déjà l'une des zones les plus polluées de l'Agglomération de Montpellier. Elle est également l'une des zones les plus polluées de France selon la cartographie initialisée par l'Ineris et présentée le 22 Novembre 2011 (voir ci-dessous). Cette carte montre les situations d'inégalités environnementales où les populations sont exposées à de multiples polluants provenant de l'industrie, de l'agriculture ou du trafic automobile.



Le sud de Montpellier est le principal émetteur d'oxydes d'azote, deux à trois fois plus élevé que la partie Nord de Montpellier Agglomération. Le trafic routier n'arrête pas d'augmenter du fait du souhait de l'Agglomération d'intensifier encore plus l'urbanisation de cette zone. Montpellier a surélevé le niveau de ses terrains d'environ un mètre entre Richter et le pont de l'autoroute de Lattes afin de construire de nombreux bâtiments. Ce qui a servi partiellement de bassin de rétention au cours de l'inondation de 1976 (la crue de référence) est devenu un fait aggravant en cas de récurrence pour la commune de Lattes. Les risques locaux liés aux inondations sont tellement importants qu'ils engagent, non seulement les générations futures mais également et surtout les populations existantes.

Voilà plus de trente ans que Montpellier Agglomération a une gestion environnementale catastrophique :

Elle n'a pas intégré la globalité des besoins routier et autoroutier afin de permettre une plus grande fluidité de la circulation pour un aménagement durable de son territoire. Elle est responsable du mauvais choix de gestion du Centre d'Enfouissement Technique du Thôt (une agression à la nature, laissant une pollution à long terme) et confirme ce mauvais choix par son usine de Méthanisation qui est un échec technique et financier alors que celui-ci était prévisible et pouvait être évité. Quant à l'extension de la station de la Céreirède à Lattes et baptisée « Maera » avec son émissaire de rejet en mer, c'est une réalisation très onéreuse pour le contribuable qui permet un gaspillage important d'une eau précieuse pour notre avenir. Elle contribue à polluer la Méditerranée et son réseau dégage des odeurs pestilentielles (de sulfure d'hydrogène) à plus d'un kilomètre. Pourtant il était possible de réaliser une station moins coûteuse, plus efficace, plus écologique et bonne pour le contribuable et l'emploi par le recyclage et la réutilisation de l'eau.

Le choix très contestable de l'aménagement de la Lironde qui a été réalisé non pas pour réduire les effets d'une inondation très importante mais bien pour poursuivre coûte que coûte un programme d'urbanisation intensif tel qu'il était prévu depuis de nombreuses années.

Les risques littoraux :

Notre littoral est l'interface entre la Terre et la Mer, il est très convoité. Le lobbying des entrepreneurs et promoteurs immobiliers ajouté aux ambitions des pouvoirs locaux, nous amènent devant des conflits d'usage qui risquent de devenir inextricables. Il est nécessaire de prendre en compte tous les paramètres terrestres (urbanisation, gestion des déchets, assainissement des eaux, industries, agriculture, les effets du tourisme, impact environnement, infrastructures sur notre cadre de vie et notre santé ...) ainsi qu'un espace « Tampon » nécessaire au regard des risques naturels et la protection des écosystèmes marins...

Il est également nécessaire de prendre en compte l'élévation possible et rapide du niveau marin. Face au changement climatique et aux phénomènes extrêmes. Sans être alarmiste, il est impératif d'appliquer le principe de précaution car il nous sera difficile de retenir la mer très longtemps pour une gestion durable du trait de côte.

Le Rhône sous l'influence de l'urbanisation et des courants marins n'alimente plus suffisamment en sable notre côte et menace nos plages ainsi que ses habitations.

Palavas, Pérols, Lattes sont des villes exposées à des risques de submersion marine, directe ou indirecte, dus à la montée des eaux par surélévation du niveau marin lors de tempêtes, sous l'effet du vent, de la dépression atmosphérique, les fortes pluies accompagnant les perturbations peuvent provoquer des dégâts, à la fois matériel et humain.

Conclusion :

C'est une vision de notre territoire avec une concentration des pollutions au sud de l'Agglomération, ce qui représente des enjeux environnementaux non compatibles avec la représentation de l'aménagement de notre littoral à 2050.

Jamais notre ville ne s'est retrouvée devant un enjeu aussi important pour notre environnement, notre cadre de vie, notre sécurité et notre santé.

Alors que notre Commune avait toujours préservé un espace tampon avec Montpellier, aujourd'hui, si ce projet devait être accepté, Lattes deviendrait un bourg de Montpellier et non maîtrisable par les Lattoises et Lattois. Nous pourrions souffrir d'une détérioration irréversible de notre environnement par rapport à ce que nous avons connu.

Jacky CHANTON